

# TABLEAU COMPARATIF ENTRE LE SECONDAIRE ET LE COLLÉGIAL SPÉCIFIQUE AUX SAVOIR-FAIRE EN FRANÇAIS

	5 <sup>e</sup> SECONDAIRE	COLLÉGIAL - ÉCRITURE ET LITTÉRATURE (COURS 101)
LECTURE	<p><b>OBJECTIF</b> Répondre aux questions d'examen ou réaliser l'évaluation de lecture liée à l'œuvre.</p> <p><b>STRATÉGIES</b> Réinvestir des stratégies de lecture développées depuis le début du parcours scolaire.</p> <p><b>ÉVALUATION</b> 40% de la note finale en français est accordé à la lecture. L'examen de fin d'année compte pour 20% de la note associée à la lecture.</p> <p>Dans les évaluations, les questions touchent les quatre dimensions de la lecture : compréhension, interprétation, réaction, jugement critique.</p> <p>Le français écrit n'est pas un critère d'évaluation.</p>	<p><b>OBJECTIFS</b> Répondre aux questions d'examen ou réaliser l'évaluation de lecture liée à l'œuvre; réaliser des ateliers d'analyse et rédiger une analyse littéraire.</p> <p><b>STRATÉGIES</b> Réinvestir des stratégies de lecture et d'annotation du texte et s'approprier de nouveaux outils d'analyse.</p> <p><b>ÉVALUATION</b> 100% des évaluations du cours sont liées à la lecture (compréhension et analyse).</p> <p>Il y a généralement trois évaluations pour une même œuvre. Les ateliers proposent des questions similaires à celles posées dans les examens au secondaire.</p> <p>Le français écrit est un critère qui vaut 30% dans toutes les activités d'évaluation du cours.</p>
ÉCRITURE	<p><b>OBJECTIF</b> Rédiger une lettre ouverte basée sur des arguments tirés de textes variés dans un style personnel exploitant les procédés argumentatifs.</p> <p>Cette rédaction individuelle est faite en classe avec un temps alloué de 3 h 15 (lecture et préparation faites préalablement, écriture faite en classe).</p> <p>Texte d'environ 500 mots.</p> <p><b>STRATÉGIES</b> Concevoir un plan de rédaction, réviser et corriger le texte.</p> <p><b>ÉVALUATION</b> 50 % de la note finale en français est accordé à l'écriture.</p> <p>La lettre ouverte de fin de l'année correspond à 50 % de cette note.</p> <p>Le français écrit est un critère qui vaut 45 % de la note dans le volet « écriture » seulement. Il vaut donc 20 % de la note finale en français.</p> <p>Les fautes sont pénalisées selon des échelons prescrits par le ministère.</p> <p>En cours d'année, en raison de la méthode du calcul de la note finale, les lacunes en français écrit peuvent ne pas être un obstacle à la réussite.</p> <p>À l'épreuve ministérielle, un trop grand nombre de fautes peut être un obstacle à l'obtention du diplôme d'études secondaires.</p>	<p><b>OBJECTIF</b> Démontrer, dans une analyse littéraire, le propos et les thèmes importants d'un texte littéraire et leurs effets produits sur le lecteur dans un style neutre qui exclut l'opinion du lecteur.</p> <p>Cette rédaction individuelle est faite en classe avec un temps alloué de 4 h 30 (lecture, analyse, plan de rédaction, rédaction et correction).</p> <p>Texte d'au moins 700 mots.</p> <p><b>STRATÉGIES</b> Concevoir un plan de rédaction détaillé, réviser et corriger le texte.</p> <p><b>ÉVALUATION</b> L'écriture fait partie intégrante de la majorité des évaluations du cours.</p> <p>L'analyse littéraire produite en fin de session correspond à 40 % de la note finale.</p> <p>Le français écrit est un critère qui vaut jusqu'à 30% dans toutes les activités d'évaluation du cours.</p> <p>Chaque faute compte pour 1 point sur 100 jusqu'à concurrence de 30.</p> <p>En raison du pourcentage qui leur est accordé, les lacunes en français écrit sont la principale cause d'échec du premier cours de littérature.</p> <p>À l'épreuve uniforme ministérielle de langue et de littérature, 30 fautes et plus sur 900 mots entraîne un échec.</p>